

## Suite pose répartiteurs de chauffages connectés

courriers citoyens éclairés

bonsoir,

je vous fais suivre le courrier que nous avons adressé en recommandé sur le pays de Lorient, à la suite de la pose de répartiteurs de chauffages (à poser avant janvier 2018) connectés imposés aux locataires, les menaçant d'avoir à payer 70 euros si le poseur devait revenir pour eux...

Je vais l'adresser également aux associations de consommateurs locales.

Et le courrier à Mr Juncker, qui s'est transformé en plainte sur le site de l'union européenne.

bien cordialement,

Danièle